



Décembre 2009

L'Editorial

1. Vie de la Commune
2. Travaux et aménagements
3. Finances
4. Vie des associations

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal sur le site de Michery:

www.michery.fr

Etat-civil

- ◇ Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Aymeric DEACA le 14 Novembre 2009.

Rappel Urgent

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous avez jusqu'au 31 décembre 2009 pour venir vous inscrire sur les listes électorales.

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

Lettre d'information

L'editorial

La lettre du Maire, qui est distribuée avec la lettre d'information, vous apporte toutes les précisions nécessaires sur les réalisations de l'année 2009.

Le Conseil Municipal, qui s'est réuni afin de statuer sur les investissements prioritaires pour l'année 2010, a fait les choix suivants :

- 1°) poursuite des études relatives à l'assainissement des eaux usées.
- 2°) travaux de voirie.
- 3°) sécurisation de notre approvisionnement en eau potable.

D'autres investissements seront engagés en fonction de la situation financière du village et des subventions que nous pourrons obtenir. Vous serez tenus informés des opérations projetées, dans la rubrique travaux et aménagements de notre « lettre d'information. ».

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous recevrons le 9 Janvier prochain (l'heure exacte sera affichée en temps voulu et apparaîtra sur notre site Internet), pour les vœux que nous formulerons pour l'année 2010.

Le Maire - Francis GARNIER

1 - La Vie de la Commune

- ◇ Le régime indemnitaire du personnel, qui était réservé aux agents techniques, a été étendu à l'ensemble du personnel de la Commune (y compris aux agents stagiaires ou contractuels). L'enveloppe, relevant de la discrétion du Maire, a été portée de 6.100 euros à 12.333,40 euros. Il est bien précisé qu'il s'agit d'une enveloppe maximale, la distribution devant se situer à l'intérieur de celle-ci et le montant des primes versées pouvant être très différent.
- ◇ Les incivilités, dont a été victime la Commune au cours de ces derniers mois, ont conduit la Préfecture de l'Yonne à nous autoriser, si cela s'avère nécessaire, la mise en place d'un système de vidéosurveillance de la Mairie.
- ◇ Un exercice a été réalisé, sous la conduite de la Préfecture de l'Yonne, en vue de simuler un accident grave sur le site de la société TITANOBEL (classée SEVESO seuil haut), dont le dépôt est situé sur le territoire de notre village. L'exercice, qui a mobilisé les pompiers et les gendarmes, supposait l'incendie d'un camion de livraison, que la société ne parvenait pas à maîtriser, ainsi que l'évacuation d'une personne présentant des problèmes de santé et la recherche d'une autre cueillant des champignons sur la zone. A cette occasion nous avons déclenché le système d'alarme, consistant à alerter la population par la sonnerie des cloches de notre église, et l'activation de notre sirène.
- ◇ Le plan de zonage de l'assainissement de MICHERY et de ses hameaux a été approuvé. Après la réalisation d'une enquête publique, qui s'est déroulée au cours du mois d'Octobre,, la poursuite du schéma d'assainissement a été adoptée par le Conseil Municipal. Le bourg devra être doté d'un tout à l'égout, alors que la périphérie du village restera en assainissement non collectif. Le hameau de CHALOPIN doit également relever d'un tout à l'égout. Mais l'agence de l'eau du Bassin Seine Normandie, qui nous aidera sur le cœur de village, est beaucoup plus dubitative sur le calendrier de réalisation en ce qui concerne notre hameau de CHALOPIN... L'année 2010 sera essentiellement consacrée à des études, pour lesquelles une subvention nous sera attribuée par l'agence de l'eau Seine/Normandie (positionnement du réseau, et validation du site retenu pour l'implantation de notre station d'épuration., notamment...)
- ◇ Pour mener à bien le programme d'assainissement de le Commune, nous avons retenu, en tant qu'assistant à maitre d'ouvrage, le cabinet RUBY qui nous propose un prix de 3.980 euros HT, subvention nable au moins à 50%.



Conventions relatives à l'entretien de la voirie mitoyenne avec les communes de LA CHAPELLE SUR OREUSE et GISY LES NOBLES

Des conventions préparées par la DDEA règlent le futur des travaux éventuels à envisager sur des tronçons de routes qui sont mitoyennes, en partie avec les deux communes citées ci-dessus. Chaque commune devra participer à hauteur de 50% des travaux à réaliser le moment venu.

Depuis le 1er Janvier 2009, tout particulier possédant un puits (même inutilisé) ou ayant effectué un forage pour l'arrosage doit le déclarer en Mairie.

DM: Différentes décisions modificatives ont été adoptées sur le budget principal de la Commune, ainsi que sur celui de l'Ecole (le détail peut être consulté sur le procès-verbal, disponible sur le site Internet).

Assemblées Générales à venir

- ◇ Le Comité des Fêtes se réunira le 16 Janvier 2010.

Prochains évènements

Le 16 Janvier 2010 les AMIS du VILLAGE organiseront un concours de belote

Le 30 Janvier 2010 un dîner autour de la galette des rois sera organisé par l'AML

2 - Les Travaux et Aménagements .

- ◇ Des travaux complémentaires ont été réalisés en vue de réduire la pente de l'accès à la rampe handicapés, entre l'école actuelle et le bâtiment cantine/garderie, afin de respecter les normes qu'imposent aujourd'hui les autorités de tutelle. Coût 4.000 euros HT.
- ◇ La réception du bâtiment cantine/garderie a eu lieu le lundi 21 Décembre, ce qui nous permet de prendre possession des locaux et d'y installer notre matériel. Ouverture prévue le 4 Janvier, soit après les vacances scolaires de Noël. Des travaux extérieurs resteront à réaliser, les entreprises impliquées n'ayant pu travailler par temps de neige et de froid.
- ◇ Une journée « **portes ouvertes** » sera organisée en Janvier 2010, sur ce site, afin de permettre à l'ensemble des habitants de notre village de découvrir ces nouveaux locaux.
- ◇ **La station de pompage**, qui a été complètement rénovée, sera dotée en 2010 du matériel nécessaire afin de sécuriser notre alimentation en eau potable (une deuxième pompe nous permettant de capter l'eau à une profondeur inaccessible aux anciennes pompes).
- ◇ En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, nous projetons une extension de la salle des fêtes et, à cette occasion, nous traiterons le problème de son isolation thermique et phonique (notamment réduction du bruit de la chaufferie....)
- ◇ De même, après le déménagement de la cantine au sein du nouveau bâtiment, nous envisageons de rénover la salle sous la Mairie en vue de pouvoir y tenir nos Conseils Municipaux et d'y marier dignement les habitants qui auront choisi notre Commune pour leur union.
- ◇ Une adaptation du nom de la rue de SERGINES et de sa numérotation sera mise en place à CHALOPIN. Les personnes concernées seront aidées par la Municipalité pour leurs formalités.

3 - Les Finances

- ◇ La participation du budget annexe de l'eau à concurrence de 25.310 euros des dépenses du budget principal a été admise (70% du salaire d'un agent technique, 1 mois du salaire de notre secrétaire, et dépenses du véhicule servant au transport du matériel nécessaire).
- ◇ Le Maire a souhaité disposer d'une meilleure flexibilité pour pouvoir tenir compte de l'évolution des taux des crédits de trésorerie qu'il a mis en place, avec l'accord du Conseil Municipal, en vue de relayer le versement de certaines subventions de l'Etat (D.G.E, Conseil Général, notamment...) et du remboursement (qui interviendra dans le courant du premier semestre 2010) de la T.V.A payée sur les investissements réalisés par la Commune. L'enveloppe des crédits autorisés a été portée à 365.000 euros, sachant que les utilisations de crédit ne dépasseront pas 300.000 euros.

4 - La Vie des Associations

- ◇ La Commune, assistée par le Comité des fêtes, a offert son traditionnel repas de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans le Dimanche 6 Décembre 2009. Plus de 50 personnes y ont participé, un colis devant être distribué à celles qui n'ont pas pu se déplacer.
- ◇ L'association « LES MOMES DE MICHERY » a organisé le Marché de Noël les 19 et 20 Décembre 2009.
- ◇ Les « Amis du village » ont tenu leur traditionnel repas de fin d'année le Vendredi 18 Décembre. Malgré le mauvais temps la participation a été très nombreuse et l'ambiance festive.
- ◇ La « SIXTOISE », association qui réunit des pêcheurs de MICHERY et d'ailleurs, est en cours de reconstitution de son Conseil d'administration. Une prochaine assemblée est prévue pour le Samedi 16 Janvier 2010.
- ◇ L'association Culturelle de MICHERY a tenu son assemblée Générale ordinaire le 21 Novembre dernier et a présenté son programme de l'année 2010. Notons un évènement nouveau : un concert de l'école de musique de la Communauté de Communes Yonne Nord, qui aura lieu au printemps 2010 dans notre église.